



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné Jean Boucher, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade :

QUE, lors d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité qui sera tenue le lundi 12 février 2024, à 19 h, à la salle du conseil du Centre récréatif Jean-Guy Houle, située au 251 rue Gamelin, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2022.

Cet avis vous est donné en vertu de l'article 176.1 du code municipal de la province de Québec.


Jean Boucher
Directeur général et greffier-trésorier